

FOURNITURES SCOLAIRES

Classes d'accueil

- feuilles mobiles
- cahiers de type « Canada »
- crayons à la mine
- stylo bleu
- crayons de couleur
- gomme à effacer
- trousse de géométrie
- règle de 30 cm

COSTUME D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Pour le cours d'éducation physique des élèves qui ne sont pas dans une concentration, il est obligatoire de porter un t-shirt à col ras du cou de couleur grise, rouge ou noire sans logo (uniquement le logo de l'école sera toléré) ainsi qu'un short à taille élastique, longueur bermuda ou un pantalon athlétique de style jogging de couleur noire. Aucun legging long ou court ne sera accepté. Les élèves des différentes concentrations ont l'obligation de porter le costume d'éducation physique suivant : chandail avec logo de la concentration et short (bermuda) avec le logo de l'école. Pour le confort et la sécurité des élèves, le port des souliers de sport (espadrilles) est obligatoire. Les souliers de toile, les sandales, les bottes, les souliers de randonnée, les souliers à crampons et les souliers de skate ne sont pas autorisés.



Élèves du régulier	Élèves inscrits dans une concentration
Il sera possible d'acheter le costume d'éducation physique lors de l'accueil.	Pour les élèves des concentrations, le montant du costume d'éducation physique sera ajouté à la facture.

Chantal Dugas
Directrice adjointe
2018-06-20

Réf. : \\PLUTO\Partages\084\SecrtaireGestion\Mes documents\fournitures_scolaires\2018-2019\OS-02-05_accueil 2018-2019_fournitures_scolaires.docx